



COMMUNE DE BOULT SUR SUIPPE
Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal
Du 7 juillet 2025 à 19 h

Date de la convocation : **27 juin 2025**

Président de séance : Monsieur THIEBEAUX

Secrétaire de séance : Monsieur WUIBOUT

Etaient présents : tous les conseillers à l'exception de :

Madame ERBISTI, présente par pouvoir donné à Madame LECOCQ ;

Etaient absents : Madame HARDY et Messieurs BESTAM et SANCHEZ SANCHEZ

Le quorum est atteint quand 10 membres du conseil municipal sont présents.

Le conseil adopte le procès-verbal de la séance précédente. Le Maire et le secrétaire de séance le signent ainsi que le registre des délibérations.

Ordre du jour :

- 1- Suite à donner à la démission du 1er adjoint
- 2- Informations diverses

Délibération n° 2025-19
Suite à donner à la démission du 1er adjoint

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-7, L.2122-7-1, L.2122-7-2 et L.2122-10,

Vu la délibération n° 2022-15 du 12 avril 2022 fixant le nombre d'adjoint à cinq,

Considérant que Monsieur Jérôme FORTIER a démissionné de son poste de premier adjoint et également de son poste de conseiller municipal,

Considérant que sa démission a été acceptée par Monsieur le Sous-Préfet en date du 23 juin 2025.

A la suite de cette démission, le conseil municipal à la faculté :

- de supprimer le poste d'adjoint vacant en question,
- de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint en remplacement de l'adjoint démissionnaire :
 - Soit à la suite des adjoints en fonction. Les adjoints à partir du 2ème prenant un rang supérieur à celui qu'ils occupent actuellement,
 - Soit au même rang que l' élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant.

A quelques mois des élections municipales, Monsieur le Maire propose la suppression de ce poste d'adjoint. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 14 voix pour et 1 abstention, décide la suppression de ce poste d'adjoint.

En conséquence, les adjoints occupent désormais les rangs suivants :

1^{ère} adjointe : Sandrine ERBISTI

2^{ème} adjoint : Frédéric WUIBOUT

3^{ème} adjointe : Jacqueline LECOCQ

4^{ème} adjoint : Anthony CHAURÉ

Informations diverses

⇒ Prochaine date de réunion du conseil municipal : mardi 2 septembre

La séance est levée à 19 h 14.

Signature du Maire

Signature du secrétaire de séance

